

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 147 (2002)  
**Heft:** 10

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Petit guide des forces d'opérations spéciales

Ce *Petit guide des Forces d'Opérations Spéciales (FOS)* ne saurait être exhaustif; des choix ont dû être faits. L'objectif est d'illustrer la diversité et les possibilités des opérations et des forces spéciales. Il ne présente donc qu'une sélection de forces d'opérations spéciales, choisies en fonction de leur rôle ou de leur importance dans la situation internationale. Pour des raisons de place, seules ont été considérées les forces militaires ou paramilitaires, avec un effort porté sur l'espace euro-atlantique.

La Suisse ne possède pas de *FOS*. Pourtant, celles-ci font partie de la palette des moyens de la guerre moderne. Dans les forces armées américaines, le potentiel des forces spéciales représente environ 45 000 hommes. En France, ce potentiel est d'environ 2 000 hommes. Ramené à la Suisse, ce nombre seraient d'environ 4200 hommes. L'Autriche et la Suède, qui ne sauraient être accusées d'être des «fauteurs de guerre», ont un nombre considérable de forces d'opérations spéciales. Faut-il dès lors créer des *FOS* en Suisse? Je laisse le soin au lecteur de trouver la réponse lui-même, en lui soumettant quelques éléments de réflexion:

— L'emploi de *FOS* doit s'effectuer dans un concept stratégique d'ensemble. En d'autres termes, il faut savoir comment nous voulons aborder les conflits et les guerres. En l'état, cette condition n'existe pas encore en Suisse.

— Ce qui rend «spéciales» les forces ou les opérations ne sont ni les armes sophistiquées, ni les cagoules, ni les insignes. C'est l'esprit! C'est la créativi-

té et l'audace dans la conception de l'action militaire. Et là...

La création de *FOS* ne relève pas d'une fantaisie débridée, mais d'une réflexion tournée vers la recherche de solutions pragmatiques. Par exemple, le projet «Armée XXI» s'est vu imposé le maintien du Train, mais avec un enjeu davantage axé sur le cheval que sur la nécessité logistique. Pourquoi, dès lors, ne pas envisager des troupes montées pour la surveillance des frontières ou la lutte contre des commandos? Dans plusieurs pays européens, des troupes montées ont été réactivées pour des activités de patrouille et de combat en terrain difficile.

Une réflexion analogue pourrait être faite avec les brigades de montagne, souvent décriées, mais qui pourraient fort bien abandonner leur caractère «d'infanterie de montagne» et constituer le noyau d'«unités spéciales de combat en terrain difficile», comme en Suède, en Autriche ou en France, hautement mobiles et dévolues à la chasse de saboteurs et de commandos. Ceci n'est pas simplement un changement de nom, mais des structures de

## SOMMAIRE

### **Avant-propos**

Petit guide des forces d'opérations spéciales	3
---	---

### **Forces spéciales**

Petit guide des forces d'opérations spéciales Col EMG Jacques Baud	6
---	---

### **Compte rendu**

Les forces spéciales de l'Organisation du Traité de Varsovie Col Hervé de Weck	98
--	----

### **Centre d'instruction de l'Armée (CIAL)**

Newletter N° 5 Col EMG H.R. Hubeli	101
---------------------------------------	-----

### **Courrier des lecteurs**

A propos du compte rendu «La Suisse face au chantage»	103
--	-----

### **Revue des revues**

104

### **RMS-Défense Vaud**

I-IV